Projet agrivoltaïque – La Ronce

Commune de Coudroy



Bulletin d'information n°4 – Octobre 2025

Madame, Monsieur,

Depuis plus de trois ans, la société ABO Energy œuvre au développement d'une centrale agrivoltaïque sur la commune de Coudroy, au lieu-dit de la Ronce.

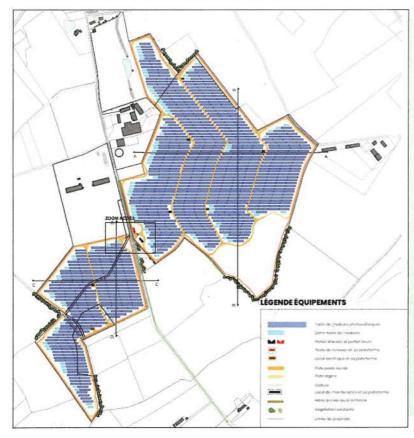
Une demande de permis de construire a été déposée le 2 mai 2024, en Mairie de Coudroy. Depuis ce jour, le dossier de permis de construire est en cours d'instruction. Il a déjà obtenu un avis favorable de la CDPENAF ainsi qu'un avis tacite de l'Autorité environnementale.

Conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique sera prochainement organisée. Cette étape vise à recueillir, durant un mois, les observations du public sur le projet présenté. Le présent bulletin d'information en détaille les modalités pratiques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous trouverez nos coordonnées au verso.

Sébastien DRUFIN et Camille GAZON, Responsables de projets

Les caractéristiques techniques du projet





Localisation: le projet se situe dans le département du Loiret, sur la commune de Coudroy, au lieu-dit de la Ronce.



Surface : 34ha sous panneaux. Zone d'étude initiale de 50ha.



Puissance: 31MWc.



Production: 39 000MWh/an soit la consommation de 17 750 personnes.



Agrivoltaïque : le projet sera couplé à une activité d'élevage bovin. La centrale a été dimensionnée pour permettre une cohabitation des deux activités.



Dépôt du permis de construire : 2 mai 2024

Qu'est-ce qu'une enquête publique?

L'enquête publique est une procédure, prévue par le code de l'environnement, de consultation du public. Il s'agit d'un préalable incontournable à la prise de certaines décisions administratives.

Elle est menée par un commissaire enquêteur, chargé de recueillir les avis et propositions du public. A l'issue d'un délai de 30 jours minimum, le commissaire rédige un rapport énoncant ses conclusions, favorables ou non au projet en question.

Les conclusions du commissaire enquêteur sont ensuite transmises à la préfecture et une copie du rapport est communiquée aux communes d'implantation du projet.

Informations pratiques

• Quand?

L'enquête se déroulera du jeudi 23 octobre 2025 à partir de 10h et s'achèvera le vendredi 21 novembre 2025 à 17h.

. Où ?

A la Mairie de Coudroy (2 route de Choiseau – 45260 Coudroy) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- Le mardi de 16h à 18h15;
- Le jeudi de 10h à 12h;
- Le vendredi de 15h à 17h.
- Comment consulter le dossier?

Le dossier de permis de construire sera mis à disposition en version papier et numérique à la Mairie de Coudroy.

Il sera aussi consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetespubliques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-avenir/Centrale-photovoltaique-au-sol-a-Coudroy-LD-La-Lande-CPENR-de-Coudroy-Abowind-a-venir

Comment formuler ses observations?

Auprès du commissaire enquêteur

Afin de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur, siégera à la Mairie de Coudroy:

- Le jeudi 23 octobre de 10h à 12h;
- Le mardi 4 novembre de 16h à 18h;
- Le vendredi 21 novembre de 15h à 17h.
- Sur le registre déposé en mairie de Coudroy
- Par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, adressé à la Mairie de Coudroy.
- Par voie électronique à l'adresse de messagerie suivante : pref-enquetespubliques@loiret.gouv.fr en précisant l'objet de l'enquête publique : « Central solaire agrivoltaïque sur le territoire de la commune de Coudroy ».

Les observations formulées par le public par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret dans les meilleurs délais.

- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Coudroy et à la préfecture du Loiret. Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : https://www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-dupublic/enquetes-closes
- Une fois l'enquête publique terminée, la préfète du Loiret sera l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire.

Contacts



Responsable du projet

Sébastien DRUFIN

Tel: 06.42.60.34.93

Mail: sebastien.drufin@aboenergy.com



Responsable du projet

Camille GAZON

Tel: 06.79.95.64.02

Mail: camille.gazon@aboenergy.com



MBO Energy



www.aboenergy.fr

Les énergies renouvelables sont notre ADN

